

# Composter chez soi : simple et écolo

## Le compost, un fertilisant naturel

Le compostage est un procédé naturel qui permet de transformer les matières organiques, comme les feuilles et les restes de table, en un excellent fertilisant pour la terre de votre jardin et vos aménagements paysagers. Cette transformation s'effectue, entre autres, grâce aux micro-organismes et aux vers de terre qui décomposent les matières organiques en éléments dont se nourrissent les plantes.

Le compost constitue une heureuse alternative aux produits chimiques. Incorporé au potager ou aux plates-bandes, il améliore les qualités du sol et permet d'obtenir des plantes vigoureuses et en santé.

Étendu sur la pelouse, au printemps et à l'automne, il lui procure une nouvelle vitalité.

## Que peut-on composter ?

Les matières que l'on peut composter sont divisées en deux principales classes, soit les matériaux verts (riches en azote) et les matériaux bruns (riches en carbone).

Matériaux verts	Matériaux bruns	Autres matériaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déchets verts de jardin : fleurs fanées, résidus de taille, mauvaises herbes, etc.</li> <li>• Déchets de cuisine : résidus de fruits et légumes, restes de pain, de pâtes alimentaires et de légumineuses, etc.</li> <li>• Filtres et résidus de café, thé et tisane</li> <li>• Poils d'animaux et cheveux</li> <li>• Rognures de gazon* (la meilleure façon de valoriser le gazon coupé est de le laisser sur place)</li> <li>• Algues*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuilles mortes</li> <li>• Brindilles et branches</li> <li>• Copeaux et sciures de bois*</li> <li>• Aiguilles de conifères*</li> <li>• Papier journal* (encre noire seulement)</li> <li>• Paille</li> <li>• Vieux vêtements en fibres naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coquilles d'œuf</li> <li>• Terreau d'empotage</li> <li>• Terre de jardin</li> <li>• Vieux compost</li> </ul>

\* Les matériaux suivis d'un astérisque doivent être utilisés modérément.

Certaines matières n'ont pas leur place dans le composteur, car elles peuvent causer des mauvaises odeurs ou attirer la vermine.

## NE PAS UTILISER

- Viande, poisson
- Produits laitiers, os, gras et huile
- Plantes malades, en graines, à rhizomes ou traitées avec des pesticides
- Feuilles de rhubarbe, de chêne et de noyer
- Cendre
- Contenu du sac de l'aspirateur
- Charpie de la sécheuse
- Excréments



## Faire son compost, c'est aussi :

- poser un geste concret pour l'environnement en réduisant de 40 % le volume de ses ordures;
- faire des économies sur l'achat d'engrais et de compost commercial;
- diminuer les coûts engendrés par la gestion (collecte, élimination, etc.) des matières résiduelles;
- sélectionner judicieusement les matières à composter et ainsi obtenir un produit de qualité.

## Les systèmes de compostage

Qu'il s'agisse d'un composteur en plastique ou en bois, d'une poubelle transformée ou d'un enclos, votre équipement devrait :

- être simple d'utilisation;
- être légèrement aéré;
- être pourvu d'un couvercle ou d'une bâche perméable à l'air;
- ne pas avoir de fond.

## L'entretien du compost

L'entretien du compost se résume à offrir aux organismes décomposeurs les ingrédients essentiels à leurs besoins, soit de la « nourriture », de l'eau et de l'air, afin qu'ils travaillent rapidement et efficacement. Pour ce faire, il importe de :

- garder le compost légèrement humide;
- retourner ou remuer régulièrement le compost afin de bien l'aérer.

## Quand le compost est-il prêt ?

Le compost est prêt lorsqu'il a l'apparence et l'odeur d'un terreau. Il est de couleur brun foncé et on ne peut plus reconnaître les matériaux avec lesquels il a été fabriqué.

La durée moyenne de maturation du compost est d'un an.

Toutefois, le processus peut prendre aussi peu que trois mois ou autant que trois ans, selon les facteurs suivants :

- la bonne proportion des matériaux verts et des matériaux bruns;
- la taille des matériaux utilisés (plus ils sont réduits en petits morceaux, plus le processus est rapide);
- la bonne aération et le bon degré d'humidité;
- la méthode utilisée et le volume de matières compostées.

Pour connaître les règles en vigueur dans votre secteur, communiquez avec votre bureau d'arrondissement ou votre hôtel de ville (résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette).

[ville.quebec.qc.ca/compostage](http://ville.quebec.qc.ca/compostage)

## Des règles à respecter

Afin que la pratique du compostage domestique ne cause aucun inconvénient, des normes municipales doivent être respectées dans les zones résidentielles, notamment en ce qui a trait au lieu d'installation du composteur.

Pour tous les détails, consultez :

Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme (R.V.Q. 1400)

Règlement sur les nuisances (R.V.Q. 1006)

[ville.quebec.qc.ca/règlements](http://ville.quebec.qc.ca/règlements)

## Une technique simple :

- mettre une couche de 8 à 10 cm de matériaux bruns;
- ajouter 4 ou 5 cm de matériaux verts (la proportion recommandée est de deux parties de « brun » pour une partie de « vert »);
- étendre 1 cm de terre ou de vieux compost;
- arroser si les matériaux sont secs;
- continuer la superposition des trois couches jusqu'à ce que le composteur soit plein ou jusqu'à épuisement des matériaux;
- terminer par des matériaux bruns et arroser au besoin.

